



Procédure jaf, aide pour les enfants

Par **samy69**, le 14/12/2011 à 18:00

Bonjour,
cela fait 15 ans que je suis divorcé. tous les ans je suis au jaf pour non présentation d'enfants et à chaque fois elle a une augmentation de pension alimentaire. malgré 15 plaintes et 100 mains courantes. on lui donne tjr raison malgré mon avocat qui est stupéfait. mes enfants sont remontés contre moi je n'ai plus de dialogue ni de visite depuis 5 ansaider moi par des réponses svp

Par **Marion2**, le 14/12/2011 à 18:23

Bonsoir,

Les mains courantes sont inutiles et ne servent à rien.
[citation]on lui donne tjr raison [/citation]

Si le JAF donne toujours raison à votre ex-épouse, je suppose qu'il sait ce qu'il fait...

Quelle(s) raison(s) invoque la mère des enfants pour leur non présentation ?